2022

Rapport annuel de Partage

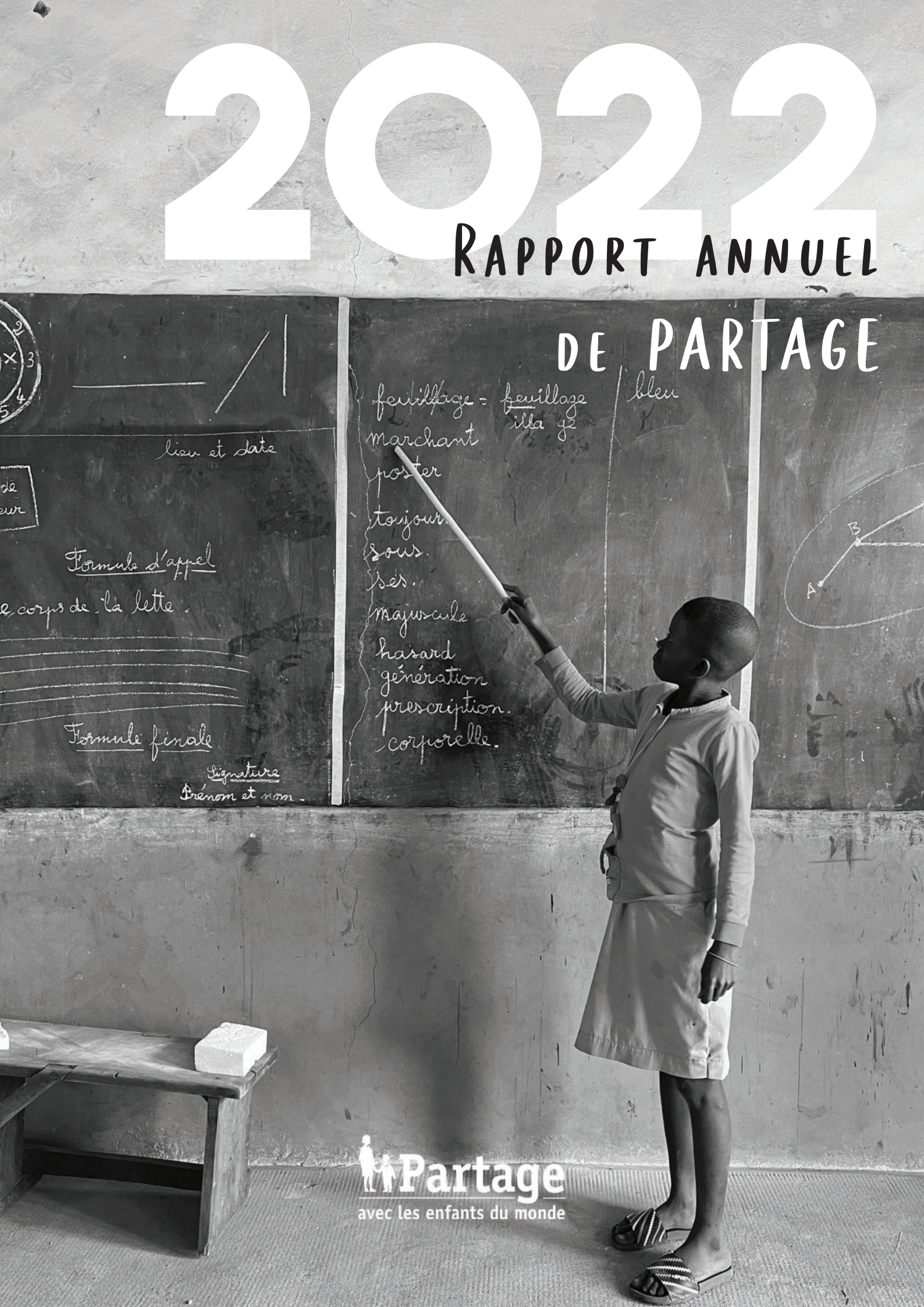

Partage
avec les enfants du monde

2022 EN QUELQUES CHIFFRES

49 ans d'existence
27 associations partenaires locales
Dans **18** pays
Plus d'**1** million de bénéficiaires des actions*
Près de **20 000** parrains, marraines, & donateurs, donatrices
11 Antennes Locales en France
Près de **270** bénévoles
Conseil d'Administration de **14** membres
25,90 salarié · es en équivalent temps plein
11,7 M€ de budget

2022 : RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR RÉGION DU MONDE

Source : Tableau de suivi des fonds dédiés

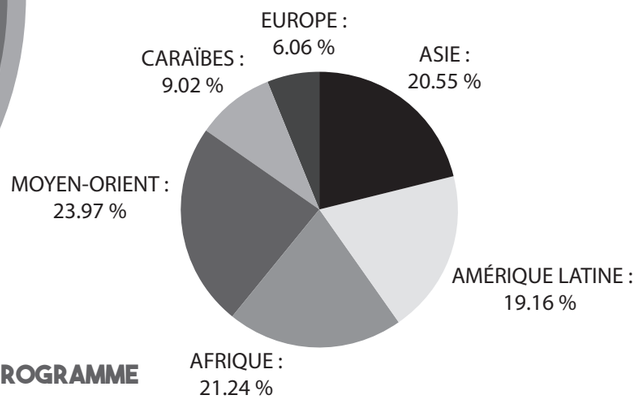

RÉPARTITION DES UTILISATIONS 2022 PAR PROGRAMME

Source : Tableau de suivi des fonds dédiés

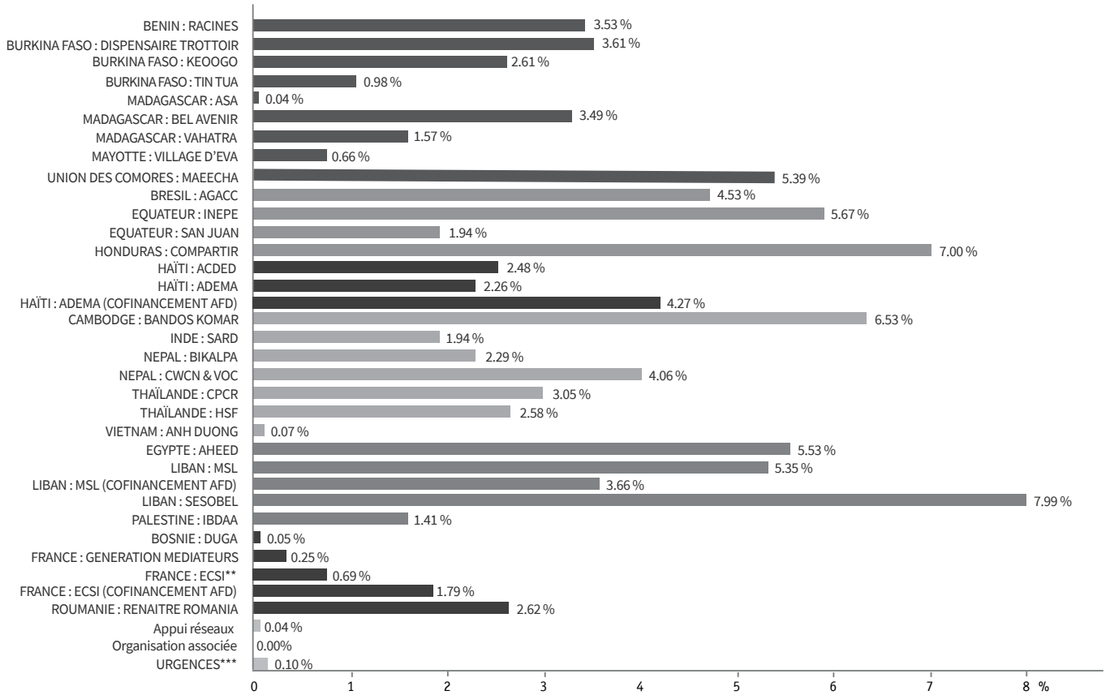

** Source : Rapports d'activités des partenaires de PARTAGE*
***ECSI = Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale*
****Les Emplois du « Programme urgences » sont répartis sur les différentes régions du monde*

RAPPORT MORAL 2022

Chères amies, chers amis,

Nous sommes engagés depuis 50 ans à défendre la cause des enfants et à lutter avec nos partenaires pour éduquer, soigner, nourrir et faire respecter leurs droits.

Nous vivons dans un monde où l'enfance est en danger et la jeunesse en manque d'espérance.

D'après un communiqué de l'ONU en janvier 2023[1], un enfant ou un jeune meurt toutes les 4,4 secondes dans le monde, dont 5 millions d'enfants avant l'âge de 5 ans en 2021. L'alerte porte aussi sur les 1,9 million de bébés morts à la naissance, principalement en Afrique.

Ces chiffres terribles nous touchent infiniment à PARTAGE. Il y a urgence à poursuivre inlassablement le combat, avec le soutien de nos marraines, parrains, donatrices, donateurs et mécènes, au moment où les conséquences des changements climatiques compliquent encore la situation dans de nombreux territoires. Merci à elles et à eux tous de leur soutien fidèle en 2022, malgré les difficultés.

Notre association poursuit son évolution. Deux cents adhérents supplémentaires nous ont rejoints dans l'année. De nouveaux bénévoles s'engagent sur le terrain, par le biais des Antennes Locales mises en place dans la concertation en lieu et place des anciennes Associations Affiliées, et nos actions en France auprès des enfants ou du public sont de plus en plus visibles. Je le répète volontiers : ce réseau bénévole est un trésor et une de nos forces vives.

Le Conseil d'Administration a été renouvelé suite à l'élection de trois nouveaux membres. Il a poursuivi l'important travail engagé, en commission mixte avec l'implication remarquable de l'équipe salariée. Cela nous a permis des avancées, notamment pour mettre en œuvre la stratégie partenariale définie et réfléchir au recentrage géographique de nos interventions. Un plan d'engagements nouveaux dans les zones prioritaires, comme l'Afrique subsaharienne et l'océan indien, et de désengagements progressifs dans les pays où les acteurs locaux s'autonomisent, a été défini. Vous trouverez dans le Rapport d'activités l'ensemble des nombreuses interventions et réalisations de l'année.

Ces éléments sont repris dans la réflexion d'ensemble sur le Plan d'Orientation Stratégique – POS 2030. Élaboré tout au long de l'année avec toutes les parties prenantes de PARTAGE, il donne dès 2023 l'impulsion et fixe la trajectoire des prochaines années. Un grand merci aux 561 adhérents qui ont contribué à ce chantier en répondant au questionnaire adressé mi 2022 au moment de l'Assemblée générale.

Cette réflexion sur l'avenir a été conduite en même temps que la préparation des 50 ans que nous fêtons cette année. Un peu comme si cet anniversaire, célébré tout au long de l'année par des rencontres et des actions fédératives, nous invitait à faire le point et nous projeter. Respecter notre histoire, rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont construit PARTAGE, fixer le cap, construire l'avenir et ouvrir des perspectives, pour que demain les enfants aient un avenir et de l'espoir.

Merci pour toutes les contributions permettant de relever ce défi de la solidarité internationale.
Amicalement.

Dominique Bissuel
Président de PARTAGE

1 - news.un.org/fr/story/2023/01/1131207

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Si l'humanité semble aujourd'hui s'accommoder du virus de la COVID-19, elle doit faire face à des bouleversements et crises sans précédent. La guerre en Ukraine, les conséquences de la pandémie et la recrudescence des phénomènes climatiques extrêmes ont un impact profond à l'échelle mondiale sur le coût des matières premières, notamment alimentaires, et l'énergie.

Dans tous les pays d'intervention de PARTAGE, l'inflation devient un enjeu central de protection sociale. Les familles accompagnées vivent des flambées de prix vertigineuses les conduisant à opérer des choix dans leurs dépenses quotidiennes. Les urgences, souvent alimentaires, sont alors privilégiées, au détriment de la santé ou de l'éducation. L'insécurité alimentaire augmente partout et dans certains pays comme Madagascar, s'ajoutent des famines.

Dans le même temps, des pays comme le Liban, le Burkina Faso ou Haïti sont touchés par de graves crises politiques et institutionnelles empêchant les gouvernements d'agir efficacement. En 2022, près de 100 millions de personnes supplémentaires ont été projetées dans la grande pauvreté, passant sous le seuil de moins des 1,9$ par jour pour vivre. Les enfants en sont les principales victimes d'autant plus, qu'ils sont, partout dans le monde, encore frappés par des retards d'apprentissage liés à la COVID.

Afin de combattre ces multiples chocs, PARTAGE et ses 27 partenaires ont travaillé sans relâche pour transformer le soutien des donatrices et donateurs en actions concrètes et pour améliorer le quotidien de milliers d'enfants et de leurs communautés. En 2022, PARTAGE est intervenue, avec ses partenaires, auprès de plus d'un million de bénéficiaires.

LA GÉNÉROSITÉ DONNE À PARTAGE LE POUVOIR D'AGIR

Cette année, malgré un contexte parfois morose, empreint de beaucoup d'incertitudes, PARTAGE a accueilli 2 054 marraines et parrains, donatrices et donateurs solidaires, qui nous ont rejoints principalement par le « face à face ». Des équipes se sont présentées en porte à porte, dans les rues, mais aussi dans des sites privés, de Strasbourg, Toulouse, Paris et leurs alentours. Les appels annuels de fidélisation des marraines et parrains ont été fructueux : la grande majorité a maintenu son soutien, parfois même lorsque cela leur était difficile et plus de 22 % des personnes jointes par téléphone ont augmenté le montant de leur parrainage. Cette fidélité est inestimable pour offrir un soutien dans la durée aux enfants.

La présence de PARTAGE sur le web s'est renforcée cette année. Le digital est un moyen important de communiquer sur les actions et de mobiliser de nouvelles personnes à soutenir l'action de PARTAGE et de ses partenaires. PARTAGE communique plus régulièrement sur ses réseaux sociaux qui représentent une communauté de plus de 22 000 personnes.

Depuis plusieurs années, PARTAGE a pu compter sur la générosité de personnes ayant choisi de faire un legs. Quel qu'en soit le montant, PARTAGE est honorée de cet engagement. Ces précieuses ressources permettent de développer ou de conduire des actions complémentaires qui n'auraient pas été possibles autrement. En 2022, les marraines et parrains qui le souhaitaient ont pu s'entretenir avec PARTAGE autour de leur projet de transmission. Nombreuses et nombreux ont pu échanger et poser leurs questions en toute discrétion.

Aussi, pour couvrir d'autres besoins identifiés, PARTAGE, à travers le mécénat propose à des entreprises de s'engager à ses côtés. Le comité éthique de PARTAGE s'assure que les entreprises qui soutiennent son action, souvent sur plusieurs années, partagent des valeurs similaires à celles de l'association.

Enfin, cette année est marquée par une augmentation du niveau de fonds publics. Ils représentent en 2022 un peu plus de 5 % du budget total de l'association (8 % hors fonds dédiés). Ils témoignent d'une confiance apportée à la qualité des interventions de PARTAGE en France et à l'international. La générosité du public est le levier qui permet de mobiliser ces fonds qui viennent le plus souvent compléter l'action existante. PARTAGE reste vigilante à ce que cette ressource soit mobilisée exclusivement sur des projets identifiés à son initiative et celle des partenaires et que sa proportion permette à l'association de garder son indépendance d'action et de parole.

L'Agence Française de Développement soutient actuellement trois projets. Le premier se déroule en Haïti, le deuxième au Liban et le troisième

est un projet d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) dans cinq pays, dont la France. Ce dernier vise à favoriser les échanges directs entre enfants du monde, renforcer la compréhension mutuelle entre les cultures et les faire agir ensemble.

PROTECTION DE L'ENFANCE, UN PILIER FONDAMENTAL DES INTERVENTIONS

PARTAGE promeut une approche fondée sur les Droits de l'Enfant dans toutes ses interventions. L'intérêt supérieur de l'enfant est systématiquement pris en compte dans chaque décision stratégique ou opérationnelle. Pour garantir cela, PARTAGE vérifie que toutes les mesures sont prises pour permettre la participation des enfants aux décisions qui les concernent et que les actions qui leur sont destinées ne les mettent pas en danger. C'est dans ce cadre que PARTAGE, en 2022, s'est dotée d'un Code de conduite destiné à son équipe salariée et bénévole. Ce Code détaille très précisément les comportements à adopter et à éviter en présence des enfants destinataires des actions. Il est assorti d'un système d'alerte et de traitement en cas de violation du Code. Ce chantier important se poursuit en 2023 dans une démarche d'amélioration continue.

Pour en savoir plus, scannez le QR Code :

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : UN ENGAGEMENT CONCRET

PARTAGE a pris l'initiative de réaliser un bilan carbone pour évaluer l'impact environnemental de ses activités.

Cette démarche a permis d'identifier les sources d'émissions de gaz à effet de serre liées aux différentes activités de l'association, telles que les déplacements, la consommation d'énergie, les usages du numérique et la gestion des déchets. Grâce à cette évaluation, l'association a pu identifier des pistes d'amélioration pour réduire son empreinte carbone, notamment en adoptant des pratiques plus durables et en sensibilisant l'équipe à cette problématique environnementale.

C'est un engagement concret en faveur de la transition écologique et de la lutte contre le changement climatique.

LE PLAIDOYER, MILITER EN FRANCE POUR LES DROITS DE L'ENFANT

Au-delà du soutien apporté aux partenaires dans leurs activités de plaidoyer dans leur pays respectif, PARTAGE milite, en France, pour la promotion des Droits de l'Enfant à travers le monde.

En 2022, plusieurs campagnes et messages de plaidoyer en direction de l'État français ont été menées avec d'autres ONG. Une belle victoire, saluée par l'ensemble de nos collectifs, a été enregistrée en septembre 2022 : la création d'une délégation aux droits des enfants à l'Assemblée Nationale. Composée de trente-six parlementaires, elle est chargée d'informer la représentation nationale sur toute question relative aux droits des enfants.

UN RÉSEAU DE BÉNÉVOLES TRANSFORMÉ ET DYNAMIQUE

En 2021, PARTAGE ouvrait un chantier d'évolution institutionnelle de son réseau de bénévoles. En 2022, la majorité des anciennes Associations Affiliées s'est transformée en Antennes Locales.

Grâce à l'engagement des bénévoles de PARTAGE, ces évolutions ont pu aboutir tout en maintenant sur les territoires en France une grande dynamique d'actions.

Les près de 270 bénévoles et quelques initiatives individuelles, qui se sont mobilisés pour les actions en région, sont une force pour PARTAGE. Ils relaient et prolongent l'action au plus près des Français.

Cette année, plus de 50 interventions et manifestations à travers toute la France ont permis d'informer et de sensibiliser plus de 2 000 personnes aux Droits de l'Enfant.

PARTAGE bénéficie également de la précieuse et fidèle implication de bénévoles qui effectuent des traductions à distance, ainsi que de bénévoles au siège qui effectuent des missions administratives et financières.

RENOUVELLEMENT POUR TROIS ANS DE L'AGRÉMENT DU DON EN CONFIANCE

En 2022, l'agrément Don en Confiance de PARTAGE a été reconduit pour trois ans.

L'ensemble des recommandations qui avaient été formulées en 2019 ont été prises en compte sur la période.

Ce regard extérieur, exigeant, permet à PARTAGE de progresser et de repérer ses principaux points d'amélioration internes à travailler pour apporter toujours plus de transparence et de rigueur dans la gestion de l'association.

LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES, UNE PRIORITÉ

Parce que la protection des données est importante pour PARTAGE, un audit du traitement des données personnelles a été réalisé en 2022 afin de s'assurer être parfaitement en conformité avec les recommandations de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

La politique de confidentialité de PARTAGE a été actualisée. Elle est disponible sur le site internet de l'association. Un rappel des droits est formulé dans chacune des correspondances.

UN NOUVEL ACCORD SUR LE TEMPS ET L'ORGANISATION DE TRAVAIL

En 2022, la Direction de PARTAGE, en dialogue avec les représentantes du personnel, a renégocié l'accord sur le temps de travail qui datait de 2001.

Ces travaux ont permis d'aboutir à la signature de trois accords : l'un qui porte sur la révision du précédent accord des 35 heures, un deuxième sur le télétravail qui se généralise à PARTAGE et le troisième sur le droit à la déconnexion.

Ces accords permettent à l'équipe salariée de se projeter dans les nouvelles formes de travail en garantissant un haut niveau d'équilibre entre vie personnelle et professionnelle tout en sécurisant l'association.

Yolaine Guérif
Directrice générale

APPEL À CANDIDATURE : PARTAGE accueille volontiers des **candidats au Conseil d'Administration** qui souhaitent s'investir pour aider l'association à fonctionner, à se développer, à évoluer conformément à la stratégie définie. Vous, adhérentes et adhérents, êtes les plus à même de pouvoir répondre à cet appel. Si vous pensez pouvoir enrichir le Conseil d'Administration, PARTAGE vous invite à proposer votre candidature. Si vous connaissez des personnes qui pourraient *a priori* s'engager aux côtés de PARTAGE pour l'aide à l'enfance, merci de les mettre en relation. Pour plus de renseignements ou pour envoyer votre candidature, vous pouvez contacter le Président par email : president@partage.org ou PARTAGE par courrier ou par téléphone : 03 44 20 92 92.

RAPPORT FINANCIER 2022

Le mot du Trésorier

L'activité 2022 de PARTAGE a retrouvé un rythme normal, après deux années très impactées par la COVID-19.

En 2022, l'évolution globale des ressources est en hausse, les principales lignes concernées sont les suivantes :

- Les legs ont retrouvé un niveau conforme à nos attentes soit 829 356 K€ ;
- Les subventions de 627 314 € en 2022 ont été principalement mobilisées auprès de l'AFD ;
- Le développement progressif du mécénat, atteignant 206 725 € pour 2022 par rapport à 61 178 € en 2021 ;
- Les ressources liées au parrainage se maintiennent à 6 155 733 €, avec un montant moyen qui augmente.

Concernant les charges, en 2022 les points marquants à noter sont les suivants :

- Transfert aux programmes en nette progression 5 606 291 €, pour 4 575 081 € en 2021, ce qui améliore notre taux de mission sociale, légèrement supérieur à 80 % cette année ;
- Frais de communication inférieurs à nos prévisions budgétaires suite au glissement de calendrier d'une partie des campagnes de « face à face » sur 2023 ;
- Charges de personnel en hausse d'environ 135 000 €, soit +11 % par rapport à 2021. L'augmentation est notamment due à un contentieux prudhommal en cours et à une augmentation collective de l'équipe salariée en lien avec l'inflation.

En cours d'année 2022, du fait d'importants retards, il a été décidé de changer de prestataire informatique accompagnant PARTAGE dans son changement de logiciel métier. Cette décision n'a pas d'impact financier en 2022, il est reporté à partir de 2023.

L'exercice 2022 se solde par un excédent de 49 762 €, il est proposé à l'Assemblée générale de le porter en report à nouveau.

Guillaume Sordet
Trésorier

COMPTE DE RÉSULTAT 2022

Dans un souci de transparence et pour respecter les recommandations du Comité de la Charte du Don en Confiance, nous publions le compte de résultat 2022 de l'association présenté de manière comparative en regard des comptes de l'exercice précédent.

Exercice clos le 31 décembre 2022

CHARGES	2022	2021	PRODUITS	2022	2021
60 - ACHATS	27 270	26 033	75 - PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 403 287	7 031 140
61 - SERVICES EXTÉRIEURS	138 025	200 042	75 - AUTRES FONDS PRIVÉS : MÉCÉNAT	206 725	61 178
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	1 266 283	1 194 682	73 74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	627 314	215 673
63 - IMPÔTS ET TAXES	92 960	77 611	AUTRES PRODUITS	129 442	106 852
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 319 724	1 184 860	78 - REPRISES SUR PROVISIONS	3 321 705	3 042 299
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 614 135	4 614 098	79 - TRANSFERTS DE CHARGES	16 896	39 860
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 189 988	3 361 307			
Total charges d'exploitation	**11 648 382**	**10 658 632**	**Total produits d'exploitation**	**11 705 367**	**10 497 003**
			RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**56 985**	**161 629**
66 - CHARGES FINANCIÈRES	5 089	484	76 - PRODUITS FINANCIERS	17 172	15 388
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 112	11 885	**RÉSULTAT FINANCIER**	**12 083**	**14 904**
Impôt sur les sociétés organisme à but non lucratif	1 958	563	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 765	3 352
			RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**- 17 347**	**- 8 533**
TOTAL DES CHARGES	**11 678 541**	**10 671 564**	**TOTAL PRODUITS**	**11 728 303**	**10 515 743**
RÉSULTAT (EXCÉDENT)	**49 762**	**-**	**RÉSULTAT (DÉFICIT)**	**-**	**155 821**
TOTAL GÉNÉRAL	**11 728 303**	**10 671 564**	**TOTAL GÉNÉRAL**	**11 728 303**	**10 671 564**

Chiffres exprimés en euros.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) 2022

Cette présentation est liée à la nouvelle réglementation comptable ANC 2018-06.
La présentation selon ce format est faite seulement depuis 2020.

Exercice clos le 31 décembre 2022

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 695 503	7 695 503	7 179 788	7 179 788
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	83 781		77 982	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	627 314		215 673	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 095		6 352	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	3 319 610	3 209 610	3 035 947	3 035 947
TOTAL	**11 728 303**	**10 905 174**	**10 515 743**	**10 215 736**
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	**6 808 761**	**6 163 473**	**5 719 907**	**5 485 930**
1.1 Réalisées en France	232 646	167 004	235 159	235 159
1.2 Réalisées à l'étranger	6 576 115	5 996 469	5 484 747	5 250 770
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**1 180 391**	**1 170 833**	**1 202 572**	**1 197 820**
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**532 374**	**474 052**	**428 008**	**382 464**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	**48 609**	**-**	**905**	**-**
5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	**1 958**		**563**	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	**3 106 449**	**2 832 124**	**3 319 610**	**3 209 670**
TOTAL	**11 678 541**	**10 640 482**	**10 671 564**	**10 275 884**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**49 762**	**264 692**	**- 155 821**	**- 60 148**

Chiffres exprimés en euros.

BILAN 2022

Exercice clos le 31 décembre 2022

ACTIF	2022	2021
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles et corporelles	459 112	492 095
Biens legs destinés à être dédiés	317 250	621 500
SOUS-TOTAL	**776 362**	**1 113 595**
Immobilisations financières	2 338	2 338
SOUS-TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**778 699**	**1 115 932**
ACTIF CIRCULANT		
Stocks en cours	2 380	2 380
Créances	98 829	168 862
Disponibilités	5 511 822	5 175 096
Charges constatées d'avance	21 442	33 883
Transferts d'avance	175 033	105 252
SOUS-TOTAL	**196 475**	**139 135**
SOUS-TOTAL ACTIF CIRCULANT	**5 809 506**	**5 485 473**
TOTAL	**6 588 205**	**6 601 405**

Chiffres exprimés en euros.

PASSIF	2022	2021
FONDS PROPRES		
Réserve statutaire et report à nouveau	199 037	354 859
Résultat de l'exercice	49 762	- 155 821
Réserve pour projets associatifs	1 432 012	1 432 012
SOUS-TOTAL	**1 680 812**	**1 631 050**
Provisions pour risques & charges	150 700	104 186
Fonds reportés liés aux legs	317 250	621 500
Fonds dédiés	3 106 449	3 319 610
SOUS-TOTAL	**3 423 699**	**3 941 110**
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	246 267	83 175
Dettes fiscales et sociales	241 327	162 257
Créditeurs divers	265 233	58 894
Parrainage et subventions reçues d'avance	580 169	620 735
SOUS-TOTAL DETTES	**1 332 995**	**925 060**
TOTAL	**6 588 205**	**6 601 405**

Chiffres exprimés en euros.

Commentaires sur le bilan 2022

1 – ACTIF

L'actif immobilisé d'un total de 778 699 €, est composé :

• d'immobilisations corporelles et incorporelles, pour 459 112 €,

• de biens legs acceptés par le Conseil d'Administration et destinés à être cédés pour 317 250 €, avec en contrepartie la ligne : fonds reportés liés aux legs, au passif du bilan (pour le même montant),

• et d'immobilisations financières (dépôts et cautionnements) pour 2 338 €.

L'actif circulant d'un montant de 5 809 506 € est constitué :

• de créances et régularisations (charges constatées d'avances, transferts d'avance) pour 196 475 €,

• des disponibilités de l'association, comprenant les soldes des comptes en banque et soldes de caisse pour un total de 318 845 €,

• d'un montant de placements d'un total de 5 192 977 € au 31/12/2022, souscrits pour rémunérer les excédents de trésorerie de l'association, les fonds associatifs n'ayant pas un degré immédiat de disponibilité, et le résultat de l'exercice non encore affecté.

2 – PASSIF

Les fonds propres de PARTAGE sont composés :

• de la réserve statutaire de 2 000 €, du report à nouveau de 197 037 €,

• du résultat de l'exercice d'un montant excédentaire de 49 762 € en instance d'affectation,

• de la réserve pour projets associatifs d'un montant de 1 432 012 €.

Politique en matière de réserve

Objectifs :

La réserve pour projet associatif a pour objectifs :

- d'assurer en cas de difficultés de fonctionnement ou de trésorerie, les engagements pris par l'association auprès de ses partenaires pour le maintien de nos actions auprès des enfants bénéficiaires des programmes,

- de pouvoir faire face à des besoins imprévus,

- de lancer si nécessaire une campagne de collecte et/ou de communication, afin de contribuer à la pérennité de la mission de PARTAGE.

Le Conseil d'Administration se prononce sur la gestion de cette réserve sur proposition de la Directrice générale.

Durée d'autonomie :

Le niveau actuel de la réserve pour projet associatif au 31/12/2022, assure la pérennité de l'association, notamment en disposant d'un fond de roulement (1 219 K€) permettant de couvrir plus de 5 mois de fonctionnement courant.

Informations clés

INFORMATIONS	2021	2022
Effectif salariés (ETP) au 31/12	23.48	25,90
Effectif bénévoles	270	270
Montant moyen annuel brut global des 3 rémunérations totales les plus élevées	57 561 €	58 580 €
Rémunération totale des membres du CA	0	0

Affectation par emplois des ressources collectées totales sur 2022 (CROD)

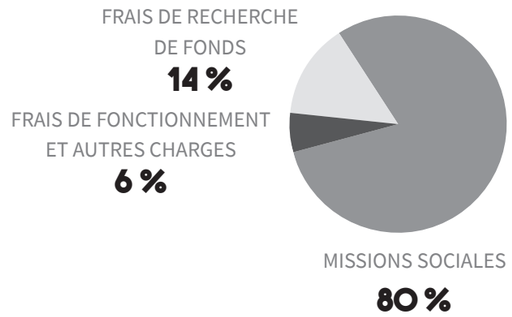

BUDGET 2023

CHARGES	2023
60 - ACHATS	57 000
61 - SERVICES EXTÉRIEURS	161 000
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	1 479 000
63 - IMPÔTS ET TAXES	98 000
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 371 000
SOUS-TOTAL	**3 166 000**
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 387 000
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 247 000
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**11 800 000**
66 - CHARGES FINANCIÈRES	8 000
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
TOTAL DES CHARGES	**11 808 000**
RÉSULTATS (EXCÉDENT)	**39 000**
TOTAL	**11 847 000**

PRODUITS	2023
PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 609 000
AUTRES FONDS PRIVÉS : MÉCÉNAT	250 000
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	715 000
AUTRES PRODUITS	149 000
78 - REPRISES SUR PROVISIONS	3 109 000
79 - TRANSFERTS DE CHARGES	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**11 832 000**
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	**11 832 000**
76 - PRODUITS FINANCIERS	15 000
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0
TOTAL DES PRODUITS	**11 847 000**
RÉSULTATS (DÉFICIT)	**0**
TOTAL	**11 847 000**

Le budget 2023 est équilibré à 11,8 K€, avec un résultat estimé à 39 K€, il a été élaboré en s'appuyant sur le réalisé 2022 tout en prenant en compte les conclusions de la stratégie partenariale et du travail sur le modèle économique.

Le budget est soumis au vote de l'Assemblée générale.

Association de solidarité internationale
fondée en 1973.
Régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique,
pouvant recevoir les legs, les donations
et assurances-vie.

Partage
avec les enfants du monde

PARTAGE
40 rue Vivenel - BP 70311
60203 Compiègne Cedex
Tél. 03 44 20 92 92 - E-mail : info@partage.org
www.partage.org

FSC
MIXTE
Papier
FSC® C131468

Le Rapport d'activités sera en ligne le 19 juin 2023 sur www.partage.org.